Archives départementales de l'Aube

Fonds des fabriques paroissiales du diocèse de Troyes

sous-séries
29 G à 473 G

Répertoire numérique

par

G. Duhem
1932

Nouvelle dactylographie 2003

29 G À 473 G

FONDS DES FABRIQUES PAROISSIALES DU DIOCÈSE DE TROYES

Avertissement.

La cotation des fonds des fabriques paroissiales a été définie par Pierre Piétresson de Saint-Aubin en 1929-1930. Les cotes des sous-séries 29 G à 429 G ont été attribuées aux archives des fabriques des paroisses extérieures à Troyes, tandis que les cotes antérieures (11 à 22 G) sont dévolues aux anciennes paroisses troyennes. Certaines cotes sont virtuelles, c'est-à-dire qu'elles ne correspondent à aucun fonds, mais ont été réservées aux fabriques qui ne sont représentées par aucun document.

La Villeneuve-aux-Riches-Hommes

451 G 1 1 p. papier.

Visite archidiaconale.

1509

Villeret

452 G *Cote réservée*

Ville-sous-la-Ferté

453 G 1 3 p. papier.

Quittances et justificatifs des comptes.

1610-1680

Ville-sur-Arce

454 G 1 2 p. papier.

Prise de possession de la cure par Jean-Baptiste Astier.

1764-1765

454 G 2 2 p. papier.

Quittances.

1719-1720

Ville-sur-Terre

455 G 1 1 p. papier.

Accord entre le curé et l'abbé de Montiérender au sujet des dîmes.

1528